



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E35712

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2023

ÉDITÉ LE 24/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
8 000

Raison sociale : BOIRET SARL

PLACE DU BIGNOT
64270 SALIES DE BEARN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 309084366

Téléphone : 05 59 38 28 21

Fax : 05 59 38 07 27

Siret : 309 084 366 00017

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 00 01400

E-mail : sarl.boiret@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
BOIRET LOUIS-JEAN GÉRANT

MAAF 164078113 C 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 64078113 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2020
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/11/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.